

Nouvelles opportunités pour les structures étrangères

2008-02-25 23:19:20

Les sociétés de portefeuille étrangères vont probablement être en mesure d'investir dans des entreprises en aval sans [autorisation](#) préalable du gouvernement.

Ce changement devrait libérer l'emprise du gouvernement concernant les investissements que les entreprises étrangères peuvent réaliser dans le pays. Selon la [réglementation](#) actuelle, régie par la Press Note 9 de 1999, toute société de portefeuille doit obtenir une [autorisation](#) préalable du Comité de promotion des investissements étrangers ([Foreign Investment Promotion Board](#) – [FIBD](#)) avant de faire entrer des investissements dans ses filiales opérationnelles. Les investissements des sociétés de portefeuille devront cependant être inférieurs au plafond d'[investissement](#) étranger sectoriel. « Le gouvernement souhaite faciliter les flux de [fonds](#) dans le pays. Si on laissait les sociétés de portefeuille et de placement investir sans [autorisation](#), leurs opérations seraient grandement facilitées, » a déclaré un officiel du gouvernement.

Ce qui signifie qu'une entreprise étrangère ou locale possédant des investissements étrangers peut installer une société de portefeuille en Inde et apporter ses [fonds](#) pour les placer à l'intérieur du pays. L'entreprise pourra alors également investir dans des entreprises en aval sans [autorisation](#) du [FIBD](#), tant qu'elle respecte la [réglementation](#) sur les investissements directs étrangers. Les restrictions actuelles sur l'apport de [fonds](#) des sociétés de portefeuille étrangères sur le marché local devraient également s'estomper.

Certaines sources prétendent que le gouvernement en étudierait actuellement les détails. Selon la politique actuelle, les sociétés de portefeuille étrangères devront apporter des [fonds](#) uniquement de l'étranger et ne pas exploiter ceux du marché intérieur pour les investissements. Aucune [restriction](#) ne touche cependant les entreprises en aval concernant les dettes ou les capitaux du marché intérieur. Ces décisions font partie des initiatives politiques du gouvernement visant à faciliter le flux de [fonds](#) étrangers dans le pays.